

9èmes Assises des Technologies Numériques de Santé

“ *Le numérique pour sauver notre système de santé ?* ”

Colloque

Mercredi 7 mars 2018

Amphithéâtre Deloitte – Paris – La Défense

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le vice-président du Conseil National de l’Ordre des Médecins, cher Jacques Lucas,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Permettez-moi, en tant qu’organisateur de ces Assises, de vous souhaiter la bienvenue au nom de mon équipe et de nos amis de Deloitte qui nous accueillent pour la première fois dans ce bel amphithéâtre, et de vous dresser rapidement la feuille de route de notre réunion de ce matin.

Quand en novembre dernier nous avons choisi de consacrer nos travaux aux solutions numériques pour sauver notre système de santé, même si nous avons tous conscience de l’urgence d’une réforme profonde de ce dernier, notre sujet ne faisait encore pas la Une de l’actualité.

Depuis, il y a eu l'épisode du hashtag #BalanceTonHôpital, l'appel des 1 000 sur la situation catastrophique de l'hôpital, l'annonce du 13 février dernier à Eaubonne d'un vaste plan de "transformation de l'offre de soins" à l'occasion de laquelle le premier ministre a déclaré que *"Les Français ont conscience que le temps des rafistolages est révolu. Ils attendent des réformes d'ensemble"*, et à fait l'annonce du lancement prochain d'une réforme *"globale, cohérente, méthodique"* de l'ensemble du système de santé. Une concertation "à plusieurs niveaux" se déroulera de mars à mai, tant au niveau local que national.

C'est donc dans ce contexte de réflexion et de concertation voulues par le gouvernement que nous nous réunissons ce matin, sous le haut-patronage de la ministre de la Santé, en présence de parlementaires, de représentants de nombreuses institutions de santé que je ne vais pas toutes citer ici mais en particulier de la HAS avec la participation d'Isabelle ADENOT, membre du Collège, de parlementaires, d'élus territoriaux, de représentants ordinaires et avec Olivier VERAN, député de l'Isère et rapporteur général de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale qui viendra conclure notre colloque.

Sans vouloir nous mettre la pression, j'ai le sentiment que nous sommes sous la loupe et, j'en suis par avance très honoré, que nous serons entendus.

Pour mener à bien nos travaux, nous avons réuni un prestigieux panel d'experts que je remercie pour leur participation et avec lesquels nous traiteront et débattront de ces questions que nous avons choisi d'organiser autour de 3 sessions :

- **La première sur l'accès aux soins et à l'expertise médicale, avec la conviction qui, depuis quelques mois et à la faveur de l'article 54 de la LFSS 2018 est devenue une certitude, que l'évolution du cadre législatif permettrait l'essor de la télé-médecine pour lutter contre les déserts médicaux, favoriser l'accès à l'expertise en cas de maladie grave, garantir l'accès aux soins de premier recours et faciliter la prise en charge. Et surtout, surtout, passer enfin du stade de l'expérimentation à celui de la pratique dans la vie courante !**
- **La deuxième sur les moyens numériques aujourd'hui à notre disposition qui permettent de prédire, prévenir, accompagner et aussi, de faire des économies. A cet égard, le rapport 2015 de Goldman Sachs sur la santé numérique estimait à 305 milliards de dollars les économies induites aux États-Unis par les technologies de l'Internet des Objets. Parmi ces économies, 200 milliards de dollars seront liées à l'amélioration de la prévention et la gestion des maladies chroniques, en particulier les maladies cardio-vasculaires, l'asthme et le diabète... Un rapport qui souligne également qu'il existe une réelle opportunité commerciale à saisir pour les entreprises de santé numérique fournissant ces solutions, estimée à 32 milliards de dollars par an.**

Et sur ce dernier point, nous verrons avec Chahra LOUAFI, de BPIfrance Innovation que la France est plutôt bien positionnée.

- **La troisième sur ce que Hubert Reeves, en bon Québécois, appelle le « PFH », ce « Putain de Facteur Humain » avec la question de savoir si la réussite de la transformation ne tient pas plus à des facteurs culturels et humains que technologiques et organisationnels. A vrai dire, et même si cela peut faire sourire, nous sommes peut-être face au défi qui sera le plus difficile à relever : celui de l'échange et du travail collaboratif, de l'abandon d'une médecine en silos ou de dogmes séculaires considérés comme intangibles. Celui également de prendre le temps de former des professionnels de santé accaparés par l'urgence et vivant désormais dans le stress.**

Voilà donc, dressée à grands traits, ce qui sera la trame de nos débats de ce matin.

Pour conclure, je voudrais remercier l'ensemble de nos partenaires : Deeplink, deuxiemeavis.fr, DS Avocats, l'IMT, La Poste, Qare, Servier, TokTokDoc et ULTRace pour leur soutien et leur participation à l'organisation des ces Assises.

Madame la ministre de la Santé pour son parrainage.

Sans oublier nos nombreux partenaires institutionnels et media qui contribuent à leur notoriété et leur rayonnement.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et fructueuse matinée. Merci.